

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

Amen Bank

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 31 Décembre 2003 accompagnés de l'avis du Commissaire Aux Comptes Mr. Rached Fourati sur les résultats provisoires.

BILAN PROVISOIRE AU 31 DECEMBRE 2003

(unité : en 1000 mD)

<u>ACTIF</u>	NOTE	31/12/2003	31/12/2002
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC,CCP ET TG T	3.1	35 478	48 211
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	3.2	138 184	156 206
AC3- Créances sur clientèle	3.3	1 556 612	1 494 590
AC4- Portefeuille-titres commercial	3.4	60 372	41 745
AC5- Portefeuille d'investissement	3.5	103 484	93 744
AC6- Valeurs immobilisées	3.6	65 606	58 226
AC7- Autres actifs	3.7	21 821	20 991
TOTAL ACTIF		1 981 557	1 913 713

<u>PASSIF</u>	NOTE	31/12/2003	31/12/2002
PA1- Banque centrale et CCP	4.1	0	26 100
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2	36 213	121 425
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	4.3	1 567 179	1 410 751
PA4- Emprunts et ressources spéciales	4.4	164 678	163 397
PA5- Autres passifs	4.5	24 748	22 266
TOTAL PASSIF		1 792 818	1 743 939

<u>CAPITAUX PROPRES</u>	NOTE	31/12/2003	31/12/2002
CP1- Capital		70 000	70 000
CP2- Réserves		92 067	84 084
CP3- Actions propres		-634	-574
CP4- Réévaluation		423	423
CP5- Résultats reportés		9	3
CP6- Résultat de l'exercice		26 874	15 838
TOTAL CAPITAUX PROPRES		188 739	169 774
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 981 557	1 913 713

Le CMF a invité la banque à justifier les retraitements qui ont été opérés au niveau de la rubrique « crédit documentaires » de l'état des engagements hors bilan relatif à l'exercice 2002.

Amen Bank-(Suite)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2003
(unité : en 1000 DT)

PASSIFS EVENTUELS	-	31/12/2003	31/12/2002
Cautions, avals et autres garanties données		237 122	138 864
Crédits documentaires		103 648	129 943
Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		340 770	268 807
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		38 650	74 000
Engagements sur titres		1 125	1 969
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		39 775	75 969
ENGAGEMENTS RECUS			
Garanties reçues		135 239	135 239

ETAT DE RESULTAT PROVISOIRE AU 31 DECEMBRE 2003

(unité : en 1000 DT)

Nature	NOTE	déc-03	déc-02	
I PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		7.1	162 240	156 116
PR1 Intérêts et revenus assimilés	(+)	7.1 A	126 997	122 665
PR2 Commissions reçues	(+)	7.1 B	19 447	20 029
PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(+)	7.1 C	11 035	9 781
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	(+)	7.1 D	4 761	3 641
II CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		7.2	85 361	83 991
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	(-)	7.2 A	84 209	82 534
CH2 Commissions encourues	(-)		1 152	1 457
PRODUIT NET BANCAIRE			76 879	72 125
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(-)		31 500	27 146
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(+)		14 541	41
PR7 Autres produits d'exploitation	(+)		732	574
CH6 Frais de personnel	(-)	7.2 B	19 488	17 812
CH7 Charges générales d'exploitation	(-)	7.2 B	8 070	7 849
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(-)	7.2 B	4 065	3 316
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			29 029	16 617
PR8 /CH9 Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	(+)		295	-27
CH11 Impôt sur les bénéfices	(-)		2 450	752
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES			26 874	15 838
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			26 874	15 838

Amen Bank-(Suite)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE PROVISOIRE AU 31 DECEMBRE 2003

(unité : en 1000 DT)

	NOTE	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2003	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2002
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	8		
Produits d'exploitation bancaire encaissés(hors revenus portefeuille d'investissement)		158 136	156 139
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-73 792	-78 863
Dépôts/Retrait des dépôts auprès des établissements bancaires financiers		16 697	-39 936
Prêts et avances /remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-93 310	-76 245
Dépôts/Retrait des dépôts de la clientèle		144 452	106 759
Titres de placement		659	-2 127
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-19 979	- 12 672
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-6 093	10 716
Impôt sur le bénéfice		-850	-5590
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		125 920	58 181
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	8		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		3 892	
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		4 801	-25 882
Acquisition / cessions sur immobilisations		-11 445	-10 205
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		-2 752	-36 087
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	8		
Émissions d'actions			
Émissions d'emprunts			30 000
Remboursement d'emprunts		-3 255	-1 000
Augmentation / diminution ressources spéciales		5 637	69 492
Dividendes versés		-7 850	-8 665
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		-5 468	89 827
Incidence des variations des taux de change / liquidités et équivalents de liquidités			
Variation nette des liquidités et équivalents de l'exercice		117 700	111 921
Liquidités et équivalents de liquidités en début de la période		33 216	-78 705
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE L'EXERCICE		150 916	33 216

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

NOTE °I

OBJET : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers provisoires de AMEN BANK sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-96 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du ministre des finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques des établissements bancaires.

Les états financiers provisoires sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n° 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Amen Bank-(Suite)

NOTE °II**OBJET : LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS**

Les états financiers provisoires sont arrêtés au 31-12-2003 en appliquant les principes et les conventions prévus par la législation et les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

II-1/ LES RÈGLES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS

Les intérêts, les produits et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 31-12-2003 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 01-01-2003 au 31-12-2003.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que la circulaire n°91-24 de la BCT, les intérêts et produits exigibles au 31-12-2003 et dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat de la période et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

II-2/ LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES

Les intérêts en charge, les commissions encourues, les charges opératoires et autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 31-12-2003 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 01-01-2003 au 31-12-2003.

II-3/ LES REGLES D'EVALUATION DES CREANCES

Une provision estimative s'élevant à 31.500 mD a été constituée au titre de l'exercice 2003.

II-4/ LES REGLES D'EVALUATION DES TITRES

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires et à la circulaire BCT n°91-24, une évaluation des titres détenus par la banque au 31-12-2003 a été effectuée. Cette évaluation a été réalisée sur la base du cours boursier moyen du mois de décembre 2003 pour les titres cotés et de la dernière situation comptable des sociétés non cotées.

Cette évaluation a permis de déterminer le montant des provisions requises sur les titres. Les plus values latentes ne sont pas prises en compte dans le résultat.

Le résultat au 31 décembre 2003 tient compte d'une plus value sur cession d'une partie des titres COMAR s'élevant à 13.882 mD .

II-5/ LES REGLES DE CONVERSIONS DES OPERATIONS EN DEVISES

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant comptes des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2003; les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31-12-2003.

NOTE N° III**OBJET :ACTIF DU BILAN****3.1 Caisse et avoirs auprès de la BC,CCP ET TG T**

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Caisse	15 197	10 637	4 560
B C T	19 681	37 403	-17 722
CCP et TGT	515	144	371
Autres	85	27	58
TOTAL	35 478	48 211	-12 733

3.2 Créances sur les Etablissements Bancaires et Financiers

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Organismes Spécialisés	47 382	41 957	5 425
Banques (R & NR) et Prêts en Devises	90 491	113 794	-23 303
Créances Rattachées	311	455	-144
TOTAL	138 184	156 206	-18 022

Amen Bank-(Suite)

3.3 Créances sur la Clientèle

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Portefeuille Escompte et effets	1 038 458	1 032 037	6 421
Comptes Débiteurs de la Clientèle	397 243	346 960	50 283
Crédits sur Ressources Spéciales	104 583	92 614	11 969
Autres Crédits	168 946	137 633	31 313
Provisions et Agios Réservés	-181 262	-138 431	-42 831
Créances rattachées	28 644	23 777	4 867
TOTAL	1 556 612	1 494 590	62 022

3.4 Portefeuille Titres Commercial

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Bons du Trésor	56 122	36 722	19 400
Créances Rattachées	1 907	1 900	7
Titres de Transactions et de Placements	2 343	3 123	-780
TOTAL	60 372	41 745	18 627

3.5 Portefeuille Titres D'Investissement

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Titres de Participations	90 923	86 774	4 149
Emprunts Obligataires	10 966	5 212	5 754
Titres de l'Etat	4 675	4 631	44
Provisions sur Titres	-3 208	-3 022	-186
Créances Rattachées	128	149	-21
TOTAL	103 484	93 744	9 740

3.6 Valeurs Immobilisées

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Immobilisations	92 030	80 306	11 724
Autres Immobilisations	1 042	1 851	-809
Amortissements	-28 174	-24 639	-3 535
Non Valeurs	708	708	0
TOTAL	65 606	58 226	7 380

3.7 Autres Actifs

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Comptes de Régularisation	7 503	8 408	-905
Débiteurs Divers	14 318	12 583	1 735
TOTAL	21 821	20 991	830

Amen Bank-(Suite)

NOTE N° IV**OBJET :PASSIF DU BILAN****4.1 BCT et CCP**

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Comptes Ordinaires			
Emprunts sur Marché	0	26 100	-26 100
TOTAL	0	26 100	-26 100

4.2 Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Organismes Financiers Spécialisés	2 886	1 129	1 757
Banques Comptes Ordinaires	2 692	6 573	-3 881
Emprunts Interbancaire en Dinars	26 000	54 000	-28 000
Emprunts en Devises	4 635	59 723	-55 088
TOTAL	36 213	121 425	-85 212

4.3 Dépôts et Avoirs de la Clientèle

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Comptes à Vue	452 010	428 939	23 071
Comptes Epargne	257 410	247 089	10 321
Comptes à Terme, Bons de Caisse et Certificats de Dépôts	794 277	675 631	118 646
Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées	63 482	59 092	4 390
TOTAL	1 567 179	1 410 751	156 428

4.4 Emprunts et Ressources Spéciales

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Emprunt Amen Bank	28 000	32 000	-4 000
Ressources Spéciales en Drs	113 624	109 164	4 460
Ressources Spéciales en Devises	19 177	18 546	631
Dettes Rattachées	3 877	3 687	190
TOTAL	164 678	163 397	1 281

4.5 Autres Passifs

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Provisions et réajustements	1 562	2 687	-1 125
Retenues et taxes	1 445	1 087	358
Autres comptes de régularisation	21 741	18 492	3 249
TOTAL	24 748	22 266	2 482

Amen Bank-(Suite)

NOTE N° V**OBJET : FONDS PROPRES**

	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	AUTRES RESERVES	ACTIONS PROPRES	FONDS SOCIAL	REPORT	RESULTAT DE LA PERIODE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2002	70 000	7 098	71 809	-574	5 600	3	15 838	169 774
Affectation AGO du 10 juin 2003		792	5 491		1 700	6	-7 989	0
Dividendes et tantièmes							-7 850	-7 850
Augmentation en numéraires								0
Aug. par incorporation des réserves								0
Prime d'émission								0
Mouvement actions propres				-60				-60
Résultat de la période							26 874	26 874
SOLDE AU 31/12/2003	70 000	7 890	77 300	-634	7 300	9	26 874	188 739

NOTE N° VI**OBJET: HORS BILAN****6.1 Passifs Eventuels**

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Cautions, avals et autres garanties données	237 122	138 864	98 258
Crédits documentaires	103 648	129 943	-26 295
Actifs donnés en garantie			
TOTAL	340 770	268 807	71 963

6.2 Engagements Donnés

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Engagements de financement donnés	38 650	74 000	-35 350
Engagements sur Titres	1 125	1 969	-844
TOTAL	39 775	75 969	-36 194

6.3 Garanties Reçues

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Engagements de financement Reçus			
Garanties Reçues	135 239	135 239	0
TOTAL	135 239	135 239	0

Amen Bank-(Suite)

NOTE N° VII**OBJET : L'ETAT DE RESULTAT****7.1 A : INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILES**

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Produits sur organismes financiers	4 455	2 758	1 697
Intérêts sur opérations avec la clientèle	118 286	114 790	3 496
Commissions à caractère d'intérêts	4 256	5 117	-861
TOTAL	126 997	122 665	4 332

7.1 B : COMMISSIONS REÇUES

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Chèques et opérations divers	9 058	9 657	-599
Opérations avec l'étranger	1 554	1 519	35
Opérations sur comptes	2 262	2 234	28
Opérations monétaires	2 060	2 049	11
Autres commissions	4 512	4 570	-58
TOTAL	19 446	20 029	-583

7.1 C&D : REVENUS PORTEFEUILLE TITRES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Titres de transaction	2 485	2 190	295
Titres d'investissement	4 761	3 641	1 120
Gains sur opérations de change	8 550	7 591	959
TOTAL	15 796	13 422	2 374

7.2 A : INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Charges sur organismes financiers	4 928	14 783	-9 855
Intérêts sur op avec la clientèle	70 023	61 272	8 751
Emprunts et ressources spéciales	9 258	6 479	2 779
TOTAL	84 209	82 534	1 675

7.2 B : CHARGES OPÉRATOIRES

RUBRIQUES	dec-03	dec-02	VARIATIONS
Masse salariale	19 488	17 812	1 676
Rémunération du Personnel	14 913	13 811	1 102
Charges Sociales	3 575	3 321	254
Autres charges liées au personnel	1 000	680	320
Frais généraux	8 070	7 849	221
Impôts et taxes	848	523	325
T F S E	2 732	2 605	127
Transport et déplacement	602	623	-21
Frais Divers de Gestion	3 888	4 098	-210
Dotation aux amortissements	4 065	3 316	749
TOTAL	31 623	28 977	2 646

Amen Bank-(Suite)

NOTE N° VIII

OBJET : L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

L'exercice 2003 a dégagé un flux de trésorerie positif de 117.700 mD faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 33.216 mD au début de période à 150.916 mD au 31 décembre 2003.

Ce flux est décomposé pour l'essentiel comme suit:

Les **activités d'exploitation** ont dégagé un flux positif de 125.920 mD résultant notamment de :

a) L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées pour un montant de 84.344 mD

b) La progression des dépôts de la clientèle a été plus rapide qu'à celle des crédits ce qui a dégagé un excédent de 51.142 mD .

Les **activités d'investissement** ont dégagé un flux négatif de trésorerie de 2.752 mD et ce grâce à l'acquisition des titres et d'immobilisations.

Les **activités de financement** ont dégagé un flux négatif de 5.468 mD.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composées principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
PROVISOIRES ARRETES AU 31/12/2003**

En application des dispositions de l'article 21 de la loi N° 94 -117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de l'AMEN BANK, arrêtés au 31 Décembre 2003 qui font apparaître un total net de bilan de 1.981.557 mD et un bénéfice net de 26.874 mD. Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

1. Nous n'avons pas mis en oeuvre toutes les diligences qu'implique une mission de certification dont notamment l'examen de la classification et de l'évaluation des engagements et des agios devant être réservés en 2003 au titre des créances classées.

2. Les résultats nets au 31 Décembre 2003 tels que reflétés par les états financiers provisoires, soit 26.874 mD, sont arrêtés après déduction d'une dotation provisoire aux comptes de provisions pour risques d'exploitation arrêtée, forfaitairement à 31.500 mD. Cette dotation ne résulte pas d'une analyse individualisée des engagements pris un à un.

Le montant de 31.500 mD peut être ainsi différent de celui requis par référence à la circulaire de la BCT N° 91-24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

3. La charge au titre de l'Impôt sur les Sociétés estimée à 2.450 mD est arrêtée compte tenu d'une réserve pour réinvestissements exonérés fixée provisoirement à 3.842 mD et d'un projet d'affectation en réserve à régime spécial des plus-values de cession de titres de 14.501 mD.

4. L'AMEN BANK fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 1999 à 2002. Les résultats de ce contrôle ne sont pas encore connus et aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.

5. Aucune provision n'a été affectée au risque lié à l'affaire Agence Les Olympiades estimé à 1.350 mD.

Sur la base de notre examen limité et indépendamment de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'AMEN BANK arrêtée au 31 Décembre 2003, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 04 février 2004

Le commissaire aux comptes

Rached Fourati